



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 2813

Texte de la question

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE

M. le président. La parole est à M. Alain Moyne-Bressand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Moyne-Bressand. Madame la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, la France entretient avec la Côte d'Ivoire d'anciennes et fraternelles relations. Ces dernières années, la démocratie ivoirienne a connu des crises sporadiques qui ont mis nos 15 000 compatriotes en danger. Après avoir été évacués, ils sont revenus dans ce pays qu'ils aiment et qui le leur rend bien. Il faut d'ailleurs rendre hommage à nos militaires et aux Casques bleus de l'ONU, qui assurent leur sécurité, parfois au péril de leur vie.

Depuis la dernière élection présidentielle, des troubles se développent à nouveau. La situation est confuse : deux présidents, deux Premiers ministres et deux gouvernements. Cette situation risque à tout moment de dégénérer. Ces derniers jours, la pression s'accroît sur Laurent Gbagbo, qui refuse toujours de reconnaître sa défaite à l'élection présidentielle du 28 novembre dernier et de céder sa place à son rival, Alassane Ouattara, reconnu par l'ensemble de la communauté internationale comme le président élu.

Lundi, l'Union européenne, qui lui avait laissé jusqu'à dimanche pour quitter le pouvoir, a annoncé ses sanctions. Les visas d'entrée dans l'Union européenne ne seront plus délivrés à dix-neuf responsables ivoiriens, dont le président sortant, et un gel des avoirs est à l'étude.

Madame la ministre d'État, à Abidjan, nos compatriotes sont inquiets, ils limitent leurs sorties, des enfants ne vont plus à l'école. Quelles mesures avez-vous prises pour rassurer ces Français de l'étranger et garantir leur sécurité ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, la sécurité de nos compatriotes présents en Côte d'Ivoire, particulièrement à Abidjan, est au cœur des préoccupations du Gouvernement.

Jusqu'à présent, aucune menace n'a été formulée à l'égard des Français ou des citoyens européens. Toutefois, nous le savons et vous l'avez souligné, la situation demeure extrêmement tendue. Aussi, sommes-nous particulièrement vigilants. Notre ambassade reste en contact quasi permanent avec chacun de nos concitoyens en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, les consignes de prudence, notamment le conseil de ne pas sortir dans certains quartiers ou à certaines heures de la journée, leur sont régulièrement rappelées. Ensuite, nous anticipons et nous préparons à toute éventualité. Tous les moyens qui pourraient être éventuellement nécessaires sont prêts pour une intervention.

Dans ce contexte, la France appelle à une solution à la fois pacifique et rapide. C'est indispensable.

Je rappelle ainsi que la communauté internationale tout entière, à l'unanimité, a appelé et continue d'appeler M. Gbagbo à cesser ses provocations et à reconnaître le président élu, légitime, de la Côte d'Ivoire, qui est M. Ouattara. Cette position de la communauté internationale est constante.

M. Maxime Gremetz. Très bien !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. L'Union africaine se réunit aujourd'hui. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a prévu une réunion extraordinaire vendredi. Lundi dernier, à l'unanimité, l'ONU

a reconduit le mandat de l'ONUCI. L'Union européenne, vous l'avez dit, a décidé de sanctions pour dix-neuf personnes de l'entourage de M. Gbagbo, qui ne peuvent plus avoir de visa pour entrer sur le territoire européen, et prévoit le gel des avoirs.

Nous voulons que cela se termine vite et pacifiquement, dans l'intérêt des Ivoiriens et de la Côte d'Ivoire.

(Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP et sur quelques bancs des groupes SRC et GDR.)

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2813

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 décembre 2010